

Mairie de NEUILLY LE REAL

2, place de la Mairie

03340 NEUILLY LE REAL

☎ 04 70 43 81 47

email mairie-neuilly-le-real@pays-allier.com



BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget primitif 2018 de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 122 588 € à la section de fonctionnement et à 1 007 334 € à la section d'investissement.

Le budget d'investissement permettra de financer :

- la restructuration complète de la cantine scolaire qui constitue le principal poste de dépenses d'investissement,
- l'aménagement de l'entrée de bourg sur la RD 105, route de Gouise,
- des travaux de voirie,
- la fin des travaux de rénovation intérieure de la salle Gabrielle d'Estrées et l'acquisition de matériel de cuisine,
- le changement de fenêtres aux écoles et la rénovation du parquet de l'accueil,
- la fin de réalisation des travaux liés à l'accessibilité prévus dans le cadre de l'Ad'AP,
- l'acquisition de matériel informatique, d'extincteurs, d'illuminations, de buts de football, de panneaux de signalisation...,
- la réalisation d'un plan de la commune.

Les taux des impôts locaux communaux sont maintenus depuis 2013.

	TAUX COMMUNAUX NEUILLY 2017	TAUX MOYEN 2017		TAUX COMMUNAUX NEUILLY 2018
		National	Départemental	
Taxe Habitation	11.54 %	24.47 %	25.83 %	11.54 %
Taxe Foncière Bâtie	13.61 %	21.00 %	19.15 %	13.61 %
Taxe Foncière non Bâtie	28.98 %	49.46%	35.79 %	28.98 %